

AQR : pas convaincus

RAPPEL : AQR, **Asset Quality Review**, ou revue de la qualité des actifs en Français, est une mission attribuée par la BCE à toutes les banques de la place européenne, qui doivent rendre un rapport extrêmement complet dans des délais très courts. Des infractions nombreuses et répétées à la réglementation sur le temps de travail nous ont été signalées (pour plus de détails, cf. notre tract du 8 avril). Nous avons demandé dans ce tract une réunion d'urgence avec la direction. Une délégation de l'UNSA a été reçue le 9 avril. Nous avons obtenu certaines réponses, pas toutes convaincantes. Et pas de garanties.

DES DIFFICULTES RECONNUES

La direction n'a pas cherché à nier les faits, ni les difficultés rencontrées, reconnaissant une situation de stress et même d'hyper-stress.

LE PIRE SERAIT DERRIERE...

Si on en croit la direction, la partie la plus difficile du travail, qui représentait la plus importante charge de travail, serait faite. Beaucoup reste à faire mais le « pic » d'activité serait désormais passé.

DES MESURES DEVRAIENT ETRE PRISES

Afin de compenser, au moins en partie, le surcroît d'activité lié à la mission AQR, la direction devrait annoncer prochainement un allègement de certaines tâches récurrentes de la DRG, avec des arbitrages sur certains projets (allégés, reportés, supprimés).

UNE MISE AU POINT EST PREVUE

Les règles devraient prochainement être rappelées concernant les salariés de la « task force », constituée sur la base d'un vrai volontariat et non pas d'un volontariat résultant de pressions exercées, même à demi-mot. Chacun doit pouvoir garder la liberté de gérer son temps et le management doit intégrer cette contrainte.

ATTENTION AUX « DEGATS COLLATERAUX »

Les salariés de la « Task Force » ne sont pas les seuls concernés par la mission AQR. D'autres au sein de la DRG sont impactés lorsqu'ils doivent fournir des informations liées à leur domaine d'activité ou lorsqu'ils doivent absorber la charge de travail de leurs collègues mobilisés sur AQR. Et d'autres directions sont également touchées, par endroits, indirectement mais presque aussi fortement (informatique et services généraux par exemple).

LA DRH ETRANGEMENT SILENCIEUSE SUR LE SUJET

C'est en principe à la DRH de rappeler et de faire respecter les règles dont il est question ci-dessus. Elle préfère s'en remettre à la DRG et à son management. Nous aurions préféré un engagement beaucoup plus ferme sur un sujet de cette importance.

UNE VIGILANCE MAXIMUM RESTE NECESSAIRE

Disons le franchement, nous n'avons qu'une confiance limitée dans ce qui nous a été dit. On peut penser que les personnes qui ont été les plus sollicitées jusqu'à présent vont pouvoir « souffler » et être relayées par d'autres. Mais ces dernières risquent à leur tour de subir le même traitement. Par ailleurs, même si certains salariés peuvent adhérer au projet et avoir été dans un premier temps volontaires pour le mener à bien, la bonne volonté a des limites et elle peut s'user.

Nous le répétons : le droit du travail doit être respecté. Nous invitons les salariés, qui ne considèrent pas la mission AQR avec le même enthousiasme que leur hiérarchie, à préserver leur santé physique et mentale et à dire simplement « non » aux demandes qui leur paraîtraient excessives... et en cas de souci, à se rapprocher d'un délégué du personnel de l'UNSA.

www.unsabpcesa.org

Le bureau UNSA BPCE



BULLETIN D'ADHESION

Discrétion et confidentialité assurées.

Je soussigné (e) Mme, Mlle, Mr Nom & Prénom -----

Adresse -----

Date de Naissance -- / -- / ---- Date d'Entrée dans le Réseau : -- / -- / --

Classification -----

Direction / Service : -----

Tél Professionnel ou n° de poste : -----

Déclare vouloir adhérer à l'UNSA BPCE

Fait à Le / /

Signature

***Bulletin à retourner à
UNSA BPCE
bureau A155 (1^{er} étage bat A)***